

Le 09/05/2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avenir du secteur agricole et agroalimentaire : retrouvons l'audace et l'esprit de conquête !

Les entreprises coopératives agricoles adressent toutes leurs félicitations et tous leurs vœux de réussite à Monsieur Emmanuel Macron, élu Président de la République.

Un manque de confiance dans l'avenir s'est fortement exprimé durant cette période électorale, tout particulièrement en zone rurale. Pourtant le secteur agricole et agroalimentaire dispose de tous les atouts pour renouer avec l'audace et l'esprit de conquête que le nouveau Président de la République appelle de ses vœux.

Les défis à relever sont immenses :

- **Défi de la réussite des territoires** : nous devons mener de façon urgente le combat pour l'emploi en milieu rural qui est étroitement lié à celui de notre compétitivité ; la concrétisation de l'engagement de transformer le CICE en allègement des charges doit y contribuer dès que possible ;
- **Défi de la conquête des marchés et de la création de valeur** : ce sont désormais les attentes des citoyens/consommateurs, donc les marchés, qui commandent nos débouchés. Il faut sortir des visions stigmatisantes sur les modes de production et réunir les conditions pour pouvoir s'inscrire dans tous les marchés, du local à l'international, du circuit direct à la GMS, du conventionnel au biologique.
- **Défi des transitions engagées** : révolution numérique, changement climatique, ubérisation de l'économie, autant de mutations dans lesquelles doit s'inscrire notre secteur d'activité et qui justifient un effort d'investissement et de modernisation exceptionnel.
- **Défi de la relance du projet européen** : afin que la France assume la mondialisation, c'est au niveau européen qu'il faut agir. L'avenir économique de l'agriculture doit être mis en haut de l'agenda des priorités européennes. Le nouveau gouvernement devra être offensif et leader sur la scène européenne pour porter le projet d'une politique agricole commune forte, ambitieuse et pragmatique.

Pour relever ces défis et ouvrir les champs du possible, les coopératives seront, comme elles l'ont toujours été, des interlocuteurs responsables et constructifs. Elles organisent le pouvoir économique des producteurs et seront donc, dans les semaines qui viennent, un acteur à part entière de la reconstruction de filières performantes.

D'ores et déjà, la Coopération agricole part à la rencontre des candidats aux élections législatives en perspective notamment de la « 3^{ème} semaine de la coopération agricole » qui se déroulera partout en France du 2 au 11 juin, car nos valeurs, « Liberté, Égalité, Coopérer ! », et nos réussites sont des atouts pour notre l'agriculture et notre pays.

Contact presse : Arnaud CAMUSET
Tél. 01 44 17 58 21
arnaud.camuset@coopdefrance.coop
www.coopdefrance.coop

Coop de France en bref :

Président : Michel Prugue

Délégué Général : Pascal Viné

Coop de France est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française.

La Coopération agricole en chiffres :

- 2 600 entreprises coopératives (coopératives, unions et sica) + 11 545 CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole),
- 85,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires global (hors unions de commercialisation),
- 40 % du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire français,
- 1 marque alimentaire sur 3 est coopérative,
- Plus de 165 000 salariés,
- ¾ des agriculteurs adhèrent à au moins 1 coopérative,
- 550 coopératives engagées dans le bio,
- 74 % des sièges sociaux se situent en zones rurales,
- 90 % des entreprises coopératives sont des PME ou TPE.